



## Donation entre époux a propos d'un bien

Par **isafanny**, le **31/03/2008** à **21:45**

nous sommes mariés sous la séparation de bien,nous avons 2 enfants et en 2003 mon mari a acquis une maison en nom propre,nous avons un crédit sur cet achat et je suis co-empruntrice.

aujourd'hui mon mari souhaiterait me faire don de la moitié de ce bien mais nous ne savons pas comment faire.

faut il choisir la donation entre époux ou la donation simple ou la donation en avancement d'hoirie ou autre?

nous voudrions la solution a moindre cout,ne roulant pas sur l'or  
merci d'avance pour votre aide

Par **Visiteur**, le **01/04/2008** à **23:18**

Bonsoir,

Il peut vous faire une donation, l'abattement entre époux est de 76.000 € et renouvelable tous les 6 ans.

Vous pouvez aussi changer de régime matrimonial et mettre ainsi les biens en communauté, mais je pense que cela sera plus couteux...

En tout cas, voyez votre notaire.

Cordi@lement

Par **isafanny**, le **02/04/2008** à **11:31**

je vous remercie pour vos conseils et je vous repose une question n'ayant pas assez  
developpé  
merci